

**Questions et Réponses – AMI 'Retour Ouest' – 15 Mars 2018**

<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
1 - En lisant la note de cadrage, les critères d'éligibilité pour postuler, il semble que les ONG étrangères seraient plus encouragées à y répondre. Pour être plus précis, la Société Civile locale ou sous régionale peut-elle répondre à cet Appel? Est-ce que les ONG nationales peuvent postuler?	Afin de garantir l'égalité de traitement des demandeurs, l'administration contractante ne peut pas donner d'avis préalable sur l'éligibilité des demandeurs chefs de file, des codemandeurs, d'une action ou d'activités spécifiques. Toute organisation peut postuler pourvu qu'elle remplisse les critères tels que définis dans la note de cadrage.
2 - La phrase "Une seule proposition pourra être financée avec une contribution de l'UE d'un montant maximum de 3 750 000 €." nous perturbe un peu. Est-ce qu'il veut dire qu'il n'y aura qu'un seul bénéficiaire ou alors ce montant est l'enveloppe qui sera allouée à plusieurs organisations?	Une seule subvention d'un montant maximal de 3 750 000 € sera attribuée étant entendu que comme un partenariat avec un/des codemandeurs est obligatoire, le ou les codemandeur(s) deviendra(ont) bénéficiaire(s) de l'action avec le demandeur (qui deviendra le coordinateur).
3 - Dans votre note de cadrage vous avez établi 2 objectifs pour 1 seul résultat, nous nous serions plutôt attendu à l'inverse selon le cadre logique que nous utilisons habituellement, pourriez-vous nous orienter sur ce point ?	Le premier objectif vise plus une finalité de stabilisation (retour / cohabitation pacifique) alors que le deuxième objectif une finalité plus économique et d'accès aux services de base. Le résultat quant à lui demeure très large (on parle de « relèvement socio-économique inclusif») donc c'est à chaque demandeur de voir comment décliner ce résultat global dans des résultats attendus qui puissent au mieux décliner les finalités et objectifs visés par cette appel à manifestation d'intérêt.
4- Dans le cadre logique transmis vous mentionnez les « extrants », pourriez-vous nous confirmer qu'il s'agit bien de la traduction française des « Output » habituellement utilisée dans les versions anglaises ?	Oui il s'agit bien de la traduction française de « output ».
5 - Votre appel à projet ne mentionne pas les délais de traitement des candidatures soumises, est-il possible de nous informer sur la date prévue des résultats quant au projet sélectionné?	Nous pensons pouvoir être en mesure de procéder à l'étape 4 de l'évaluation (notification au demandeur retenu pour la négociation) au plus tard pour fin avril 2018.
6 - Les agences UN sont-elles éligibles aux subventions "Appui retour Berberati"?	Voir réponse à la question 1.